

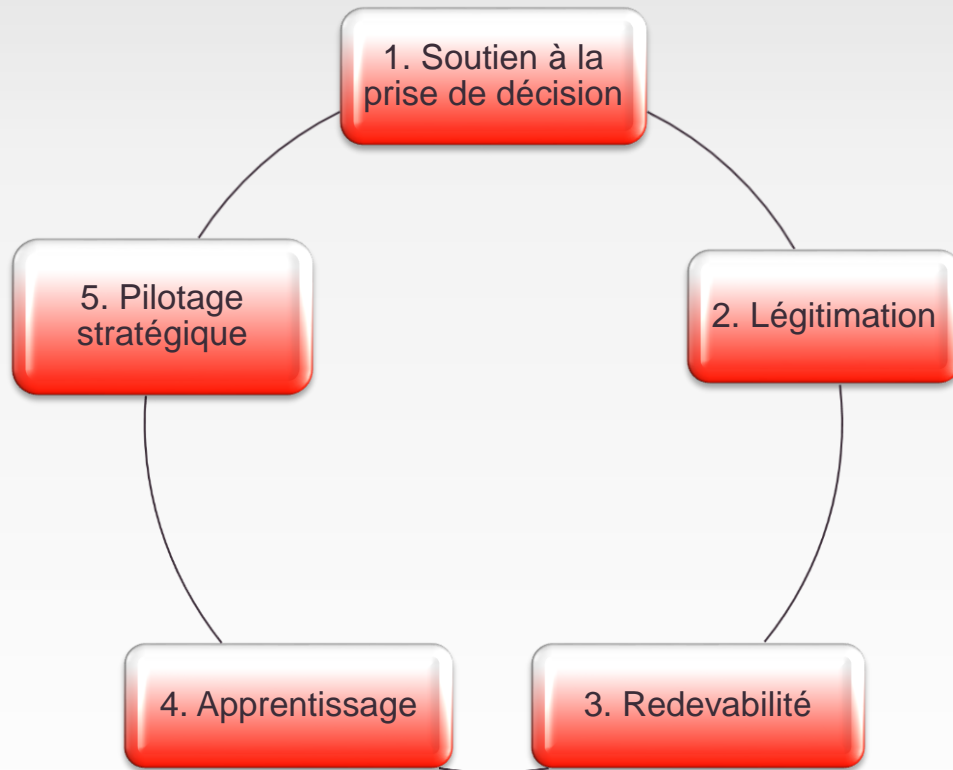
# Incidences des évaluations sur les politiques publiques

David Payot, Conseiller municipal, Ville de Lausanne

# Politique publique des quartiers

- Contenu socioculturel et sociospatial, en termes :
  - ✓ de renforcement de l'intégration sociale,
  - ✓ d'accès aux services de proximité et d'équipements collectifs,
  - ✓ d'amélioration de la qualité et du cadre de vie;
- Instruments en termes :
  - ✓ de lieux de vie et d'espaces structurants,
  - ✓ de regroupement d'outils;
- Approche en termes :
  - ✓ de participation citoyenne,
  - ✓ de coordination des services.

# Attentes d'une évaluation récapitulative



# 1. Soutien à la prise de décision

## Une évaluation est réussie si :

- elle est intégrable dans les processus de décision stratégique;
- les recommandations et les conclusions renforcent le décideur dans ses responsabilités à :
  - ✓ fixer un cap clair sur les résultats,
  - ✓ gérer les projets et les programmes,
  - ✓ remédier aux insuffisances constatées,
  - ✓ maîtriser l'organisation,
  - ✓ saisir les opportunités de changement à implémenter.



# 1. Soutien à la prise de décision

**Un besoin de baser la décision sur :**

- des données probantes et une solidité méthodologique;
- une évaluation récapitulative :
  - ✓ extérieure,
  - ✓ objective, impartiale et crédible,
  - ✓ indépendante de l'objet de travail.



## 2. Légitimation d'une politique nouvelle

### Au niveau politique :

- recueillir le soutien de la Municipalité ;
- la Municipalité endosse les décisions et se les approprie complètement ;
- recueillir l'approbation majoritaire et/ou consensuelle du Conseil communal ;
- minimiser la portée des initiatives politiques contraires ultérieures.



## 2. Légitimation d'une politique nouvelle

### Au niveau opérationnel :

- reconnaître la contribution des acteurs dans les résultats ;
- avoir l'adhésion des parties prenantes : citoyens, associations, collectifs, institutions ;
- gérer pro-activement les différentes phases de contestation des perdants éventuels en termes de:
  - ✓ statuts
  - ✓ ressources
  - ✓ transparence



## 3. Redevabilité

Le Conseil communal et la population en général attendent de plus en plus :

- la mise en évidence claire de l'efficacité des actions ;
- la transparence dans la gestion publique ;
- l'évaluation et sa diffusion publique répondent à cette exigence du rendre compte.





## 4. Apprentissage

Deux volets :

- apprentissage personnel
- apprentissage institutionnel



# 4. Apprentissage

## Apprentissage personnel

### Intérêt à suivre le processus de l'évaluation :

- pouvoir ajuster les termes de référence en temps réel;
- immersion et vue d'ensemble rapide facilitée par un œil extérieur crédible pour connaître :
  - ✓ l'existant,
  - ✓ ce qui est efficace de ce qui ne l'est pas ;
- obtenir le soutien de la Municipalité dans son entier et qu'elle s'approprie les résultats de l'évaluation ;
- savoir s'approprier, interpréter et se distancier des résultats ;
- lecture de la Municipalité et de ce qu'elle veut mettre en œuvre.



# 4. Apprentissage

## Apprentissage institutionnel

- Examiner régulièrement et de manière critique l'impact de nos actions ;
- maintenir une orientation claire centrée résultats ;
- élargir les perspectives d'un programme ;
- initier des actions novatrices et des approches nouvelles avec un risque calculé.



# 5. Pilotage stratégique

**Fournir les arguments pour :**

- mettre en évidence les facteurs de succès et de causalité ;
- optimiser les actions ;
- implémenter des innovations : contenu, méthodologie ;
- mieux gérer les programmes ;
- améliorer les processus et les stratégies ;
- définir une stratégie politique claire (qu'est-ce que l'on veut comme politique) ;
- adapter la gouvernance : structure, processus.



# Merci de votre attention !

<http://www.lausanne.ch/ejq> -

[estelle.papaux@lausanne.ch](mailto:estelle.papaux@lausanne.ch) – [david.payot@lausanne.ch](mailto:david.payot@lausanne.ch)